

INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS RESTAURÉ DE CHELLES

Cérémonie à l'occasion de l'achèvement des travaux de restauration du monument aux morts et de l'inauguration de l'exposition permanente des graffitis de soldats de la guerre 14-18



Madame la Préfète de l'Oise,

Monsieur le Président du Conseil Régional des Hauts-de-France,

Madame la Présidente du Conseil Départemental de l'Oise,

Monsieur le Maire de Chelles,

Monsieur le Président de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Chelles,

ont le plaisir, après l'achèvement des travaux qu'ils ont conjointement financés, de vous inviter à l'inauguration du monument aux morts restauré et de l'exposition permanente de moules en résines, copies des graffitis taillés dans la pierre par des soldats, lors de la guerre de 14-18, dans une creute de notre village.

Samedi 26 octobre 2024 à 16h00

Rendez-vous place André Leroy

Cette inauguration sera suivie d'un pot de l'amitié



Projet d'exposition permanente autour du MONUMENTS AUX MORTS

A Chelles, une creute, ancienne carrière de pierres dans la tranche calcaire du plateau au lieu-dit La Hayette, rappelle particulièrement notre proximité avec le front de la Guerre 14-18.

Des soldats de la Grande Guerre s'y réfugièrent et en sculptèrent les parois.

En 1998, suite au témoignage du propriétaire de la creute qui avait remarqué la présence d'un graffiti à son entrée, les membres de l'Association Chelles d'Hier à Aujourd'hui décidèrent d'inspecter la carrière à la recherche d'autres sculptures. Ainsi furent découverts plusieurs graffitis dont quatre méritaient d'être sauvegardés compte-tenu de leur qualité esthétique, de la fragilité de la pierre calcaire et des risques d'effondrement des parois.

En 1999, l'Association Chelles d'Hier à Aujourd'hui et la Municipalité de Chelles ont demandé à Monsieur Serge RAMOND, fondateur et conservateur du « Musée de la Mémoire des Murs » situé à Verneuil-en-Halatte dans l'Oise, un moulage des quatre graffitis.

En 2002, lors des vœux de la Municipalité, les Chellois ont pu admirer pour la première fois les quatre moulages réalisés en plâtre par le musée.

Depuis 2002, ces moulages, compte-tenu de leur fragilité, ont été conservés à l'abri des regards dans un placard de la Mairie.

Aujourd'hui, la technologie nous permet de réaliser un moulage en résine des moulages en plâtre pour une exposition en extérieur autour du Monument aux Morts de Chelles.

L'exposition permanente en extérieur de ces graffitis participera au devoir de mémoire que nous devons aux soldats qui ont combattu et péri pour défendre notre liberté.



À Chelles, une « creute », ancienne carrière de pierres dans la tranche calcaire du plateau, au lieu-dit La Hayette, rappelle la proximité du village avec le front de la guerre 14-18.

Des soldats s'y réfugièrent et en sculptèrent les parois.

En 1998, suite au témoignage du propriétaire de la creute, qui avait remarqué la présence d'un graffiti à son entrée, les membres de l'association « Chelles d'Hier à Aujourd'hui » décidèrent d'inspecter la carrière, à la recherche d'autres sculptures. Ainsi furent découverts plusieurs graffiti, dont quatre méritaient d'être sauvegardés.

En 1999, l'association et la municipalité ont demandé à Monsieur Serge Ramond, fondateur et conservateur du « Musée de la Mémoire des Murs », situé à Verneuil-en-Halatte dans l'Oise, un moulage en plâtre des quatre graffiti.

Aujourd'hui, la technologie permet de réaliser ces moulages en résine pierre patinée, pour être exposés en extérieur, à proximité du monument aux morts de Chelles.



Profil gauche de soldat français coiffé d'un casque Adrian

Le casque Adrian 1915, lointainement inspiré de la « bourguignotte » de la Renaissance, est le casque militaire équipant les troupes françaises pendant la Première Guerre mondiale. Il fut conçu dans l'urgence quand des millions de soldats se retrouvèrent engagés dans la guerre de tranchées et que les blessures à la tête devinrent la cause d'une proportion significative des pertes sur le champ de bataille. Avant l'adoption de cette protection, 77 % des blessures des Poilus étaient localisées à la tête, le chiffre tombant à 22 % en 1916. Ce casque remplace une cervelière (calotte d'acier portée sous la casquette ou le képi) adoptée en février 1915. Il fut distribué à partir de septembre 1915.



Profil gauche de personnage masculin avec surcharges

Il s'agit d'une réalisation du 142^e régiment d'artillerie lourde coloniale (RALC).

Cette unité d'artillerie est créée en mars 1918 et forme l'artillerie lourde de corps d'armée coloniale. Elle est composée de batteries dotées de canons de 120 et d'une colonne légère de munitions. Celle-ci se trouve cantonnée dans les environs de Pierrefonds le 16 juin 1918.

En juillet 1918, l'unité participe à la contre-offensive, depuis les couverts de la forêt de Villers-Cotterêts et progresse au sein du dispositif d'attaque.

On peut donc dater la réalisation du graffiti de la période juin-juillet 1918.

La mention « Cul de Jat... » peut éventuellement se rapprocher de l'expression militaire argotique « Cul de zinc » désignant le servent d'artillerie de campagne divisionnaire.



Croix de guerre avec palme

La croix de guerre est une décoration de l'armée française décernée à partir d'avril 1915.

Initialement, elle devait récompenser les combattants cités individuellement pour faits de guerre. Elle récompensera aussi bien les combattants français qu'étrangers. Son attribution sera étendue à des citations collectives (villes ou villages ayant particulièrement souffert de la guerre, unités militaires).

La palme, si elle est en bronze correspond à une citation à l'ordre de l'armée.

Une palme en argent remplacera 5 palmes en bronze.



Buste de soldat français portant un béret orné d'un cor de chasse

Il s'agit d'une représentation d'un chasseur à pied ou d'un chasseur alpin. Il porte la coiffure caractéristique de cette unité d'élite au fort esprit de tradition.

Le béret des troupes alpines est créé vers 1889. Il est de couleur bleu foncé comme la vareuse portée par la troupe. Fin 1915, il devient en drap bleu clair (uniformisation « bleu horizon »). En 1916, le béret redevient en drap bleu foncé. Il est supprimé pour les chasseurs à pied mais, sur les photographies d'époque, on constate toujours le port du béret alpin dans les bataillons de chasseurs alpins (BCP)

qui en conservent l'usage.

Il semble donc difficile de préciser si le profil, sur le graffiti, doit être attribué à un Alpin ou à un « R'apied ».

Les 4 brisques en forme de chevron sur le haut de la manche, pourrait signifier qu'il s'agit d'un vieux briscard totalisant 30 mois de front.

Ce relief aurait été gravé au plus tôt début 1917, si l'on considère un homme mobilisé en août 1914.